



ZONE DE DISTRIBUTION : BEUIL VILLAGE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2025

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage :
SOURCE FUONT DE L'OULE. L'eau qui l'alimente
est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 552
personnes sur 1 commune (BEUIL). Le responsable
des installations est : « REAAM ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
REAAM » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,895 mg/L**
Valeur maxi : **0,96 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de
substances différentes. Le maximum réglementaire est
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau
est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **180**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en
suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au
robinet. Certaines eaux doivent également respecter un
maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0,44 NFU**

SOMME DE 20 PFAS

A

Très bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou
aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine
anthropique persistant dans l'environnement. La
concentration maximale réglementaire dans l'eau est de
0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **15,1 °f**
Valeur maxi : **15,2 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence,
laissez couler l'eau quelques
minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau
(coordonnées sur la facture) les
changements de saveur ou de
couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore,
mettez l'eau dans un récipient
ouvert quelques heures au frigo,
sans excéder 24 heures.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de
contamination, il ne doit jamais y
avoir de connexion entre les
canalisations d'eau d'un puits ou
d'un récupérateur d'eau pluviale et
celles du réseau public.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/05/2026

UDI 006000994

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres disposant d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux réseaux intérieurs ne sont pas utilisés, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée. Les données des 5 dernières années peuvent être utilisées en l'absence de données récentes.